Lot 15
S=900 m2 env

Lot 12
S=665 m2 env

Lot 14
S=620 m2 env

Lot 11
S=615 m2 env

Lot 1
S=1075 m2 env

Lot 13
S=655 m2 env

Lot 10
S=605 m2 env

Lot 2
S=1015 m2 env

Lot 9
S=605 m2 env

Lot 3
S=1000 m2 env

Chemin piétonnier

Lot 8
S=1000 m2 env

Lot 4
S=1010 m2 env

Lot 5
S=1000 m2 env

Lot 6
S=1025 m2 env

Lot 7
S=1705 m2 env

Limite du projet _ Surface à lotir environ 15 884 m2 env

Limite des lots (15 lots)

Limite de zone constructible

Voie traitée en béton bitumineux ep: 6cm

Trottoir traité en Béton Bitumineux ep: 4cm

Sens de faîtage des constructions principales

Couvre Sol + Matériaux Minéraux

Arbres de haute tige (Tilleuls...) et arbustes (Buis, Sureaux,... .)

Référence GEO-SIAPP : Dossier J06.7723

LEGENDE

Bouche à Clé	Points de niveau
Grille EP	18.50 Distance mesurée
Regard EP – EU	Limite cadastrale
Regard de branchement	N° de parcelle cadastrale
Poteau Elec. / Tél.	Talus
Mur	Construction solide
Borne O.G.E.	
PR Piquet rouge	NOTA : – Coordonnées indépendantes – Nivellement IGN
Station de levé	

NOTA :
Les limites portées sur le plan résultant simplement de l'application graphique des documents cadastraux, des signes de possession, de l'état des lieux.
En aucun cas, elles ne seraient être opposables aux tiers.
Pour être définitives, elles doivent être fixées contradictoirement avec les propriétaires riverains.

5

Dossier J06.7723
Fichier Dessin : 7723-317-04-07 .dwg

Département de la Drôme

Commune de CHAROLS

Section ZD - Lieudit " L'AIGUETTE "

Demandeur : SAS DAT

LE TAMARIS
Lotissement à usage d'habitation : 15 lots maximum

PLAN DE COMPOSITION ET D'UTILISATION DES LOTS

Echelle 1/500

- Opérations de terrain et levé : JUIN 2006 -
- Plan établi le 12 JUIN 2006 -
- Plan modifié le 11 mai 2007 -
- Plan modifié le 6 novembre 2007 -

Géo-Siapp s.a. Géomètres-Experts - Bureau d'Etudes